

FÉDÉRATION Régions & Peuples solidaires

PLATEFORME EUROPÉENNE 2014

Pour nous joindre : contact@r-p-s.info / www.r-p-s.info



L'Europe de nos valeurs

Gustave Alirol

Président de R&PS. Vice-président de l'ALE. Avril 2014

Les valeurs que défend Régions et Peuples Solidaires en matière d'organisation politique interne, notre Fédération entend les porter aussi sur le terrain de la construction européenne. Nous le faisons déjà au sein de l'**Alliance Libre Européenne***. Les élections européennes de 2014 sont l'occasion pour nous de faire valoir nos propositions de **refondation démocratique et sociale de l'Union européenne et de défense des territoires dans leur diversité**.

Ce choix nous l'avons fait sur la base de nos valeurs : refus du centralisme, respect de la diversité des cultures et des territoires, solidarité, défense et harmonisation des droits sociaux, promotion des principes humanistes et des droits de l'Homme.

Ces valeurs sont de plus en plus mises à mal, notamment du fait de la globalisation et du libéralisme imposé par les dirigeants des États européens pour l'accompagner. La mondialisation est une réalité. La refuser purement et simplement par un protectionnisme souverainiste serait aussi ravageur que le libéralisme effréné. Il convient cependant de se prémunir contre ses aspects dommageables pour nos modes de vie, nos cultures, la façon de concevoir notre organisation politique, économique et sociale.

Seul aujourd'hui le cadre européen est susceptible de nous permettre d'aborder cette problématique avec un maximum de réalisme et d'efficacité.

Pour cela l'Europe doit évoluer. Elle ne peut demeurer une Europe des seuls États. Elle ne saurait pas davantage devenir une Europe centralisée et à son tour uniformisatrice, comme elle y a trop souvent tendance.

La réalité européenne est celle de la diversité. Parce qu'elle est une richesse, cette diversité doit être protégée ; parce qu'elle est une condition de l'acceptation de la construction politique de l'Union, elle doit être prise en compte.

Aussi, parmi les propositions qui suivent, mettons-nous l'accent sur la nécessité de l'« élargissement interne » de l'Union que nous défendons avec les autres composantes de l'ALE. Si, pour certains, cet élargissement interne peut prendre la forme de l'admission de nouveaux États membres dans le périmètre de l'Union actuelle, pour nous il consiste dans le droit pour les entités infra-étatiques – les régions d'Europe – de participer aux décisions de l'Union qui relèvent de leurs compétences et se rapportent à leurs territoires.

Rapprocher l'Europe de ses populations, éviter qu'au nom de pseudo-intérêts généraux et au mépris de l'exigence de solidarité, les territoires soient oubliés dans les décisions européennes : tel est le sens de notre proposition de créer, à côté du Parlement des citoyens européens, **un Sénat des États et des Régions d'Europe**.

On l'aura compris, **notre choix est résolument pro-européen**, pour une Europe de la diversité assumée.

Il ne s'agit pas de refuser toute place aux États mais de tirer les conséquences de leur inadaptation à conduire l'Europe à eux seuls (de même qu'en interne une régionalisation véritable représente la réponse au centralisme inadapté à la diversité de leurs territoires).

Un siècle après 1914, l'Europe existe : quel progrès alors inimaginable ! Il y aura fallu deux guerres européennes et mondiales. Mais cinquante et quelques années après sa création, l'Europe est pour le moins mal en point.

Le moment historique où elle se trouve peut la conduire à la disparition par son repliement sur une stricte Europe des États que prônent tous les souverainistes et autres jacobins ou même par le simple statu quo qui conduirait in fine à un résultat identique. La crise qu'elle traverse peut au contraire, être une opportunité pour sa renaissance.

À R&PS nous mettons dans le débat démocratique notre option pour la refondation d'une Union européenne respectueuse de tous ses Peuples et territoires. ■

* L'Alliance Libre Européenne, parti politique reconnu par le Parlement européen, regroupe des formations politiques démocratiques promouvant les droits des Peuples, Nations et Régions culturelles ou historiques d'Europe. Elle dispose de députés au Parlement européen.

BÂTIR L'EUROPE DES RÉGIONS ET DES PEUPLES SOLIDAIRES

À un moment essentiel de la démocratie européenne, l'évidence est là : l'Europe n'a plus la côte auprès des populations qu'elle est censée soutenir et protéger. Elle est en crise et cette crise européenne vient se rajouter aux autres aspects de la crise que nous connaissons ou les alimenter : crise monétaire et budgétaire, crise économique et sociale, crise écologique, crise politique... Le risque est grand dès lors qu'à l'occasion des élections européennes, les citoyens se détournent une fois de plus de la participation ou émettent des votes de forte protestation à l'égard de l'Union européenne. Pourtant nous affirmons que ce n'est pas l'Europe qui par elle-même pose problème mais bien ceux qui la dirigent et les solutions qu'ils imposent !

L'Europe ne répond pas aux attentes

La première économie mondiale se révèle incapable de résister aux conséquences les plus délétères de la globalisation économique. Son mode de fonctionnement, conjugué à l'orientation politique majoritairement ultralibérale dans les différents Pays de l'Union, a permis à ceux qui décident en son nom d'ignorer les besoins et les aspirations de citoyens et des territoires.

Le légendaire déficit démocratique de l'UE

C'est bien connu : l'Europe connaît un énorme déficit démocratique. Sa « gouvernance » est le fait des Gouvernements des États membres, particulièrement ceux des États les plus puissants qui, de gauche comme de droite, sans jamais rendre des comptes, de marchandages en compromis plus ou moins unanimes, ont promu ou accepté l'orientation ultralibérale de la politique européenne.

Avec l'Europe des États, l'Europe est maintenant en mauvais état !

Car l'Union européenne est bel et bien gouvernée par les chefs d'État ou de gouvernement. Ce sont eux et non pas, comme on nous le répète à l'envi, la Commission de Bruxelles, qui aujourd'hui encore, en dépit des pouvoirs accordés au Parlement européen, décident pour l'essentiel des politiques européennes, en fonction de leurs intérêts respectifs. L'Europe est encore aux mains des États.

Les résultats sont là : chômage record dans nombre de Pays, délocalisations et concurrence sauvage. L'échec est patent et le constat s'impose : l'Europe des États n'est rien d'autre que celle des égoïsmes nationaux.

Tournant européen ou fin de l'UE ?

À Régions & Peuples Solidaires, nous considérons que l'Union européenne est parvenue à un tournant de son histoire.

Elle doit maintenant choisir : **ou bien évoluer rapidement** vers plus de démocratie, de prise en compte des aspirations de ses populations, **ou disparaître** dans un conglomérat inefficace d'États-nations prétendument souverains qui ne cesseront pas de se déchirer, avant de se séparer définitivement pour disparaître eux-mêmes de la scène internationale. Ce sera l'Europe des frontières, l'Europe de la désunion, des souverainismes dépassés.

Devrions-nous renoncer à l'Europe sur la double considération, d'une part, de la couleur des ses dirigeants actuels et de leurs choix politiques contestables et, d'autre part, de son mode de fonctionnement inadapté ?

Nous affirmons au contraire qu'avec un projet démocratique cohérent et respectueux de tous les peuples et territoires une Europe différente est possible. C'est pour elle que nous nous battons !

Le besoin d'Europe

Nous avons besoin d'une Europe qui fonctionne réellement et démocratiquement. À l'heure de la globalisation accélérée, les États européens isolés, même les plus importants, sont devenus totalement impuissants. Voilà, pourquoi l'approfondissement de la construction européenne constitue notre horizon politique indépassable.

Une autre Europe : **telle est l'urgence actuelle**. La démocratie qu'elle suppose doit la rendre capable de répondre aux défis du 21^e siècle : protection face à la globalisation économique, solidarité interne au lieu de la compétition fiscale et du dumping social, lutte contre les dérèglements climatiques, maintien de la diversité culturelle...

Appuyé par un fort courant d'opinion, ancré dans nos territoires, avec le soutien du Parlement européen, les responsables européens devront avoir le courage de susciter et de porter les évolutions nécessaires pour **une Europe de la solidarité**. Ceci suppose, sans tergiversation, à la fois des **solutions aux difficultés présentes et des perspectives d'avenir claires, à la hauteur des enjeux**.

1

Surmonter la crise de l'Euro

Nous préconisons

Le premier des défis est assurément celui de l'avenir de la zone euro, victime de ses disparités économiques internes, volontairement ignorées lors de sa création. C'est le défi de la solidarité, celui d'une véritable nécessité : sans l'euro demain, quel serait l'avenir de nos économies « nationales ». Quel sera celui de l'Europe elle-même face à la montée des souverainismes ? Serions-nous prêts à mettre un terme à une avancée collective historique, inédite au plan mondial ?

■ **L'assainissement des finances publiques est indispensable** : aucune collectivité (pas plus que les particuliers) ne peut indéfiniment vivre au-dessus de ses moyens ! C'est une vérité qui n'est pas propre à l'Europe.

Mais s'il est vrai que les Pays qui se sont endettés ont commis des erreurs graves, il faut admettre aussi qu'ils l'ont fait avec l'assentiment implicite des Pays qui en ont profité pour développer leurs exportations, leur propre économie. Il ne suffit donc pas de condamner les premiers au nom d'un prétendu « ordre moral » économique. À côté de l'assainissement progressif et adapté de leurs finances publiques, il est nécessaire de **sauvegarder la dignité des populations** (qui n'en sont pas directement responsables) et donc d'accompagner ces pays dans leurs mesures de restructuration, notamment par la conversion, sous condition, d'une partie de leur dette publique en dette européenne.

■ **Dans la zone euro et dans toute l'Europe, des investissements pour un développement intelligent**, durable et solidaire doivent être réalisés par l'Union elle-même ou avec son soutien, grâce notamment aux interventions de la Banque Centrale (BCE) (dont la légitimité démocratique est à fonder) et de la Banque européenne d'Investissement (BEI), avec pour objectif de combler les écarts de compétitivité.

■ **Un budget approprié de l'Union** doit être mis en place. Il repose sur des recettes propres (et pas exclusivement sur le financement par les Pays membres) avec, dans un premier temps, une taxe sur les transactions financières.

2

Développer des sources d'énergie durables

■ **Le défi environnemental et écologique est un défi planétaire**. Toutefois, en l'absence d'une autorité mondiale en mesure d'intervenir dans l'immédiat, les réponses ne peuvent être apportées qu'au niveau européen ou avec le soutien de l'UE. Il y a d'autant plus d'urgence à cet égard qu'avec la crise économique ce sujet a largement été mis de côté. Les réponses à la **question énergétique** constituent au surplus un élément de dynamisation économique dans le cadre de la mondialisation. L'UE doit avoir pour objectif réel de devenir un chef de file mondial dans ce secteur. La lutte contre le **chômage** rejoint le souci de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Nous préconisons

L'Union Européenne doit définir une stratégie énergétique commune reposant sur les principes suivants :

- Maximisation de l'efficacité énergétique : le kwh d'électricité le moins cher est celui qui n'est pas dépensé ;
- Priorité absolue au développement des énergies renouvelables par rapport aux énergies fossiles ; refus de l'exploitation du gaz de schiste et en tout cas faculté pour les territoires de s'y opposer
- Abandon progressif de l'énergie nucléaire
- Production décentralisée
- Mise en place d'un réseau européen de distribution énergétique
- Efficacité énergétique dans les transports.

Elle doit dans le même temps poser les principes d'une **fiscalité écologique** (par substitution), lui permettant de soutenir les projets s'inscrivant dans cette stratégie.

3

Refonder une véritable politique économique et sociale pour tous les territoires

Ni dirigisme centralisé et uniforme, ni concurrence effrénée, ni enfermement frileux.

Le rôle de l'UE n'est pas de mener une politique économique dirigiste et uniforme dans l'ensemble de l'Union mais **d'impulser une dynamique économique dans le respect du modèle social européen** et de garantir que cette dynamique profite à **l'ensemble de ses territoires**.

Dans cette perspective, il convient, tout en tenant compte des particularités, d'arriver progressivement mais sans retard à une **harmonisation fiscale et sociale** afin que la concurrence soit organisée de manière équitable à l'intérieur.

Par rapport à l'extérieur, l'UE se doit d'assurer une protection relative de nos activités économiques et agricoles, seule façon de permettre une **relocalisation** de certaines d'entre elles.

Nous préconisons

Afin de lutter contre le duping social

- L'instauration d'un **salaire minimum** dans chaque pays européen variable en fonction du coût de la vie ;
- L'application aux travailleurs des normes sociales du lieu de travail et non celles du pays d'origine lorsque celles-ci sont moins favorables aux salariés ;

■ **L'harmonisation du taux de l'impôt sur les sociétés** par la définition d'une assiette commune et un encadrement grâce à des taux plancher et plafond ;

■ La création d'une taxe sur les productions importées ne respectant pas des conditions sociales minimales ou induisant une forte atteinte au climat et à l'environnement (**taxe justice sociale/climat**) ;

■ Nous sommes résolument **opposés au traité de libre échange envisagé entre l'UE et les États-Unis**.

4

Agriculture, pêche et aquaculture, le maintien et l'adaptation d'une politique commune

■ **La Politique agricole commune et celle de la pêche sont fondamentales** pour les territoires, en particulier ceux qui connaissent des difficultés de développement. Aussi doivent-elles intégrer la prise en compte de cette caractéristique.

La PAC doit continuer à remplir l'objectif qui lui avait été assigné initialement : assurer la sécurité alimentaire des Européens. Mais après des décennies de productivisme effréné, à peine retouchée par les dernières évolutions, elle doit aujourd'hui mettre plus nettement l'accent sur la qualité ali-

mentaire qui conditionne la santé publique, la qualité gustative, la différenciation des produits qui constituent d'indéniables avantages comparatifs ; ainsi que la préservation de l'environnement, autrement dit la préoccupation de la durabilité de la valeur des terres agricoles et celle des milieux naturels, condition de la qualité des productions.

La politique de la pêche doit viser le maintien de la ressource halieutique en tenant compte de la diversité des traditions et des structures de production des régions côtières d'Europe.

Nous préconisons

Pour la Politique Agricole Commune

- Le maintien de l'effort budgétaire avec une plus grande dégressivité et un plafonnement des aides directes aux exploitations, pour permettre un plus grand redéploiement ;
- Le conditionnement plus strict des aides au respect des normes environnementales (« verdissement ») et de qualité
- Une compensation véritablement adaptée aux difficultés des régions à handicap naturel ;
- Une politique de **soutien renforcé à l'agriculture biologique** (conversion et maintien) ;

■ La prise en compte des spécificités régionales par un pouvoir d'adaptation aux autorités régionales.

■ Le développement des circuits courts et l'intégration des filières ;

Pour la pêche et l'aquaculture

■ Les mesures de maintien de la ressource (quotas) doivent permettre le maintien d'une activité de type artisanal et s'appliquer plus strictement aux structures industrielles davantage prédatrices de la ressource ;

■ L'aquaculture doit être encouragée dans le respect strict des normes sanitaires et environnementales.

5 La politique territoriale et régionale de l'UE

Nous préconisons

La politique territoriale et régionale de l'UE est à adapter à l'Europe des régions que nous voulons promouvoir.

■ **Les Fonds européens (Fonds de cohésion, Feder, Feader, FSE...)** sont parmi les principales politiques communes des outils indispensables à la solidarité interne à l'UE. Ils sont autant l'âme des politiques européennes que le principal instrument dont l'Europe dispose pour la lutte contre les crises et en faveur du développement.

Ils doivent permettre pour les Régions dites « en transition » :

- aux régions les plus en difficulté de l'UE de rattraper leur retard en développement et en infrastructures ;
- aux régions à handicaps structurels de surmonter ceux-ci et aux régions particulièrement touchées par une crise de rebondir.

■ **Les fonds de cohésion (Feder, FSE, Coopération territoriale...), le Feader** (fond de développement rural issu de la PAC) sont à adapter à la réalité territoriale, grâce à une définition plus fine des territoires concernés et une responsabilité accrue des institutions locales et régionales. Les critères d'attribution des aides devraient aussi être revus pour tenir compte davantage des réalités économiques des territoires.

L'Europe de la diversité culturelle

Nous préconisons

6

L'Europe s'est construite depuis un demi-siècle sur un socle commun qui fonde son unité d'ordre à la fois historique, culturel et politique et peut se résumer en une formule : l'humanisme européen, incluant la culture des droits de l'Homme. Mais l'Europe est aussi marquée par sa très grande diversité culturelle et linguistique.

Celle-ci peut indéniablement constituer un frein à son intégration solidaire, surtout quand elle est instrumentalisée par le système des États, comme nous le constatons trop souvent.

Mais la diversité est aussi une richesse qui mérite d'être protégée. À ce titre, la protection ne doit pas être limitée aux seules langues et cultures nationales.

Renforcer la biodiversité culturelle

Les langues et cultures régionales sont des éléments essentiels de cette diversité. Elles sont de nature à participer aux dynamiques territoriales. Même si l'UE reconnaît l'importance de leur protection, notamment en faisant de la ratification de la Charte Européenne des langues régionales et minoritaires une condition de l'entrée en son sein de nouveaux États, elle n'a pas véritablement mis sur pied une politique commune en la matière, certains États membres s'y opposant au nom de leur souveraineté culturelle.

Nous refusons catégoriquement de cautionner cette attitude : la très grande majorité de ces langues vivent sur des territoires qui dépassent les frontières étatiques. Elles sont des langues européennes ; d'ailleurs, pratiquées à l'intérieur ou non de frontières étatiques, **toutes les langues européennes sont égales en valeur et en dignité.** Elles constituent, à l'instar de la biodiversité, un **héritage vivant** indispensable au développement durable de nos sociétés.

Aussi soutenons-nous les propositions faites dans le **rapport Alfonsi** au Parlement européen sur les langues européennes menacées de disparition et la diversité linguistique au sein de l'UE, rapport adopté par 92% des députés en septembre 2013.

Nous demandons

■ **La mise en place par l'UE d'une politique commune en faveur des langues territoriales** (régionales) minorisées. Cette politique doit prévoir des programmes de soutien financier aux États membres et aux collectivités territoriales pour la promotion de ces langues dans les différents domaines de l'éducation, des médias, de la formation professionnelle, de la recherche et du développement, des nouvelles technologies.

■ L'ouverture, selon les préconisations de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, de ces programmes **aux langues des diasporas européennes**, ainsi qu'à certaines des **langues de l'immigration non ou insuffisamment reconnues/promues dans leur territoire d'origine.**

Refonder l'Europe

Quelles institutions européennes pour demain ?

Question essentielle :
Les réponses conditionnent en effet et la mise en œuvre de certaines de nos propositions et surtout l'avenir de l'Europe. Elles engagent la conception même que l'on se fait de l'Union Européenne et de son devenir.

La nécessité du débat public sur les perspectives

La question mérite un large débat public, comme en 2005, à condition toutefois que soient laissés de côté tous les a priori souverainistes, autrement dit que soit admise la nécessité – que nous posons d'emblée- non pas d'un retour en arrière à l'abri de pseudo-frontières protectrices, mais bien d'une évolution indispensable assurant aux européens un avenir commun.

Au demeurant il ne s'agit nullement de préconiser ici un quelconque fédéralisme européen, intégral et immédiat. Des étapes seront indispensables mais une perspective et des objectifs doivent être présentés ou rappelés.

Nous souhaitons simplement que la question européenne ne soit pas escamotée au profit de considérations de politique interne mais entre pleinement dans le **débat public**.

Quelle sorte d'Europe ?

Avec près d'une trentaine d'États membres, l'Union européenne a atteint une taille critique. Afin de traiter sérieusement de sa refondation, **une pause est nécessaire dans le processus d'élargissement** (sans toutefois écarter des contrats d'association, à l'est et au sud). La refondation doit être menée dans le cadre de l'Europe actuelle, au sein de laquelle existe déjà une distinction importante entre les Pays de la zone euro (avec lesquels pourrait se faire la première étape de l'approfondissement) et les autres États membres.

Nous avons besoin de **plus d'Europe** (au sens de mieux) et d'une Europe différente.

Nous préconisons

Mieux d'Europe

Dans toutes les matières où elle est compétente, l'Union Européenne doit voir son fonctionnement amélioré pour garantir davantage de démocratie aux citoyens européens, sur la base d'une **véritable démocratie représentative**, laquelle aujourd'hui doit composer avec une demande de **démocratie participative**.

Une Europe différente

Une Europe différente, c'est-à-dire une Europe aussi décentralisée que possible, pour tenir compte de sa diversité fondamentale : l'Europe ne doit pas s'occuper du détail de toutes les politiques dans lesquelles elle intervient (la taille des concombres ou la fabrication des fromages traditionnels !). Elle doit dans bien des domaines (les compétences partagées, à redéfinir) se cantonner à la définition des stratégies et des principes, la mise en œuvre relevant, selon les domaines, soit des États membres, soit des institutions régionales. Ainsi le veut le principe de subsidiarité, lequel ne peut cependant répondre à toutes les exigences démocratiques.

Les limites du principe de subsidiarité

Le principe de subsidiarité – les décisions doivent être prises au niveau le plus bas possible en ne remontant au niveau supérieur que s'il s'avère mieux adapté- est en effet d'application délicate tant les décisions aux différents niveaux d'intervention sont susceptibles de s'interpénétrer.

Le découpage des matières réservées aux différents niveaux de décision politique dans tel ou tel domaine ne permet pas forcément une répartition évidente des responsabilités.

Nos adresses de campagne

> Blog :

www.rps-francoisalfonsi2014.eu

> Page Facebook :

[Rps-francoisalfonsi2014.eu](https://www.facebook.com/Rps-francoisalfonsi2014.eu)

> Compte twitter :

@RPS_Sud-Est2014

Prenons l'exemple de la PAC : il est indéniable qu'à l'époque de la globalisation les principes stratégiques de la politique agricole sont à définir au niveau européen (ce qui ne signifie en rien libéralisation) ; on peut aussi admettre que, dans une optique de décentralisation, leur mise en œuvre relève du niveau régional, le plus proche du territoire. Mais comment ne pas voir que les orientations définies au plan européen peuvent entrer en contradiction avec les besoins et les caractéristiques propres de l'agriculture d'un territoire déterminé. Le risque existe alors que les besoins de ce territoire ne soient pas ou peu suffisamment pris en compte au niveau européen (comme on a pu le voir à maintes reprises où le Gouvernement français a souvent sacrifié certains intérêts agricoles au bénéfice d'autres jugés plus favorables à l'« intérêt général » de la France).

Il est nécessaire qu'au niveau européen **l'autorité territoriale** puisse peser sur la définition de la stratégie générale afin que les intérêts de son territoire ne soient pas purement et simplement « oubliés ».

Les Régions d'Europe doivent participer au processus de décision européen dans leurs domaines de compétences.

Cette perspective, tout en conservant le rôle des États (dans des domaines importants), permet de répondre à une demande d'implication croissante de la part des autorités régionales et de surcroît de **concrétiser l'Europe de la proximité.**

C'est une des façons de mettre en œuvre l'élargissement interne de l'Union et d'assurer ainsi, **à côté de la démocratie citoyenne fondée sur l'égalité de tous et la prise en compte du nombre**, son pendant nécessaire à la prise en compte des particularités des territoires européens : **la démocratie territoriale.**

Nous proposons

■ **Redéfinition, en tenant compte de la subsidiarité, de la répartition des compétences au sein de l'UE, avec élargissement des compétences de l'Union à la représentation extérieure (diplomatie) et à la défense ;**

■ **Renforcement des pouvoirs du Parlement européen**, doté d'un pouvoir législatif étendu à tous les champs d'intervention de l'UE (proposition et décision), et d'un pouvoir budgétaire ;

■ **Corrélativement transformation de la Commission européenne en Gouvernement de l'Union, responsable devant le Parlement ;**

■ **Création d'une seconde chambre** de l'Union comprenant à la fois le Conseil des ministres et la représentation des Régions d'Europe (à la place de l'actuel Comité des Régions) : le « **Sénat des États et des Régions d'Europe** » siégeant selon les matières (comme l'actuel Conseil des ministres) soit en formation « États » (pour les matières régaliennes : défense, diplomatie, monnaie...) soit en formation « Régions » (pour les matières à impact territorial : agriculture, transports, langues et cultures régionales...) ;

■ **Assouplissement des conditions d'exercice du droit d'initiative citoyenne ;**

■ **Avant la généralisation de l'Euro à l'ensemble de l'Union, la prise des décisions spécifiques seront assurées par des formations restreintes des Institutions (Parlement, Conseils) représentant les seuls territoires membres de l'Euro-groupe.**

Soutenez financièrement la campagne

Adressez votre chèque libellé à l'ordre de :
Association de Financement Régions & Peuples Solidaires.

Et renvoyez-le c/o ARRITTI,
5 Bd de Montera, 20200
BASTIA, qui transmettra.



E European Free Alliance

The European Free Alliance (EFA) - L'Aliança Lliure Europea (ALE) - Emglev Dizalc'h Europa (EDE) - L'Alleanza Libera Aurupea
Europäische Freie Allianz (EFA) - L'Alleanza liura europenca (ALE) - Europako Alianza Librea (EAL)

El teu partit polític europeu

Tots junts defensem el dret a l'autodeterminació, el reconeixement de les nostres cultures i llengües, així com la igualtat lingüística.

L'ALE representa a 40 partits diferents de 17 estats membres de la UE. Junts, defensem l'autodeterminació en totes les seves variants.

Ihre Europäische Politische Partei

Alle zusammen stehen wir für das Recht auf Selbstbestimmung, für die Anerkennung unserer Kulturen und Sprachen und für die sprachliche Gleichstellung.

Die EFA besteht aus 40 Parteien in 17 Mitgliedsstaaten der EU. Gemeinsam verteidigen wir Selbstbestimmung in jeglicher Form.

Ho strollad politikel en Europa

An holl a-gevret evit gounit ar gwir da zibab hon dazont deomp-ni, d'ober gant hor sevenadurioù hag hor yezhoù deomp-ni, hag evit ar c'hevatalder etre ar yezhoù.

Bodet ez eus en EDE 40 strollad politikel o tont eus 17 riez-ezel eus an UE. Stourm a reomp a-gevret evit gounit ar gwir da zibab hon dazont deomp-ni war bep tachenn.

Lo vòstre Partit Politic Europenc

Toteis ensem per lo drech a l'autodeterminacion en occitan, per la reconoissença de nòstrei culturas e lengas, per l'egalitat lingüistica.

L'ALE recampa 40 partits provenent de 17 Estats de l'UE. Ensem, aparam l'autodeterminacion sota totei sei fòrmas.

U vostro partitu puliticu aurupeu

Tutti insieme pè u drittu à l'autodeterminazione, pè a ricunniscenza di e nostre culture è e nostre lingue, per una parità linguistica.

L'ALE adunisce 40 partiti ghjunti da 17 Stati membri di l'Unione Aurupea. Inseme, difendimu l'autodeterminazione qual'ella sia a forma ch'ella piglia.

Zure Europar Alderdi Politikoa

Batera, autodeterminazio eskubidea, kultura eta hizkuntz anistasuna, eta hizkuntz berdintasuna defendatzen dugu.

ALEk Europar Batasuneko 17 herrialdetako 40 alderdi politiko elkartzen ditu. Batera, autodeterminazio eskubidea defendatzen dugu eta honen implementazioa.

www.e-f-a.org

EFA - info@e-f-a.org - Twitter: @EUPARTYEFA
facebook.com/pages/EUROPEAN-FREE-ALLIANCE/46708306425

This publication is funded with support from the European Parliament (EP)